

Madame l'Inspectrice,

Un CHSCT extraordinaire s'est réuni ce mercredi 4 mars à la demande de l'UNSA Education. Il devenait en effet impératif et urgent que nous puissions évoquer ensemble le coronavirus et les questions que posent la gestion de cette crise sanitaire.

Sachez que nous sommes, en tant qu'OS, très sollicités par des collègues inquiets ou désemparés.

Ces derniers jours, nous n'avons guère été associés à la gestion de la crise. Si l'on veut ne pas ajouter de la crise à la crise mais au contraire pouvoir informer, rassurer, accompagner, nous avons besoin d'avoir les informations. Les représentants du personnel doivent être considérés, par vous-même et par vos services, comme parties prenantes de la gestion de cette crise sanitaire.

Je tiens par ce courrier à revenir sur le déroulement du CHSCT-SD qui s'est tenu hier :

Dès son ouverture, Madame l'IENA 2nd degré a annoncé que ce CHSCT-SD serait informatif. L'objectif étant de nous tenir informés des mesures prises pour informer et protéger les personnels mais qu'il n'y aurait pas de réponses apportées aux questions précises !

Les temps d'échanges ont malheureusement été limités malgré toutes les remarques que nous avons formulées et de nombreuses réponses que nous attendions, n'ont pas été données.

Madame l'IENA nous a renvoyé vers la foire aux questions du ministère. Ce document est certes une référence mais ne recense pas l'ensemble des situations particulières.

Certes nous convenons que nous sommes face à une situation exceptionnelle. La gestion de cette crise évolue quotidiennement. Les mesures sont prises en lien avec le Ministère de la Santé mais **le SE-UNSA (au nom des personnels qu'elle représente) attend aujourd'hui des précisions très concrètes sur un certain nombre de points :**

- Informations et consignes contradictoires :

Les personnels et usagers ont à leur disposition un certain nombre de plateformes qui (après de nombreuses heures d'attente) délivrent (à un instant T) des informations ou consignes contradictoires.

Les personnels reçoivent de leurs IEN des consignes de restrictions ou de reports parfois incohérentes (exemple : accompagnement éducatif suspendu de 16h30 à 18h à Beauvais alors que les élèves sont en classe de 8h30 à 16h30).

Tout cela génère beaucoup d'inquiétudes et de tensions qui pourraient être évitées avec un seul canal de diffusion, l'Inspection académique.

Le SE-UNSA vous demande d'adresser aux écoles des consignes claires et lorsqu'elles doivent être actualisées que cela soit précisément notifié.

- Respect des consignes d'hygiène :

De nombreuses écoles ne disposent pas de suffisamment de point d'eau, de fournitures (savon, serviettes et mouchoirs en papier) pour mettre en œuvre les mesures d'hygiène.

Le SE-UNSA vous demande d'intervenir auprès des mairies qui tardent à les mettre en place.

- Personnels fragiles :

Quels dispositifs allez-vous mettre en place pour protéger les personnels les plus fragiles (femmes enceintes et personnes atteintes de pathologies lourdes) ?

Nous souhaitons que si risque pour leur santé il y a, elles aient la possibilité d'obtenir une autorisation d'absence en priorité.

- Personnels à fonctions particulières : remplaçants, membres des RASED, CPC...

Dans le cadre de leurs missions ces collègues sont amenés à se déplacer et donc à multiplier les risques d'exposition au virus.

Le SE-UNSA demande une communication particulière en direction de ces personnels et de limiter leurs déplacements.

- Concernant les personnels en quatorzaine car habitant dans les clusters ou contraints à rester chez eux car les écoles ont été fermées par les maires

Quelle est leur position administrative ? Ont-ils des documents particuliers à remplir ? Si oui, lesquels ? Quelles sont leurs obligations de service ?

Le SE-UNSA demande le maintien de toutes les primes et indemnités.

- Concernant les communes proches des clusters

Les collègues et les parents ne comprennent pas pourquoi leurs communes ne sont pas soumises aux mêmes consignes.

De nombreux parents décident alors de garder les élèves à la maison, certains élus ferment le périscolaire, la cantine, mettent en congé les Atsem. Le fonctionnement de ces écoles est complètement désorganisé et les conditions de travail des personnels présents dégradées.

Pourquoi ne pas prendre la décision de les fermer également et organiser une continuité pédagogique comme dans les clusters ?

- Des personnels ont exercé leur droit de retrait :

Aucune réponse n'a encore été apportée aux collègues qui ont souhaité exercer leur droit de retrait. Ce point n'a pu être abordé au CHSCT-SD, le SE-UNSA le déplore.

L'UNSA Education demande un examen attentif de chaque situation et que le CHSCT-SD y soit associé.

- Les directrices et directeurs :

Il est fort regrettable d'aucun message n'ait été délivré lors de ce CHSCT-SD en direction de ces collègues qui sont en première ligne dans la gestion de cette crise.

Ils ont répondu présents bien au-delà de ce que leurs ORS et leur statut (dois-je dire, leur manque de statut ?) leur imposent.

Bien d'autres questions, situations vont apparaître au cours des prochains jours, nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir Madame l'Inspectrice mes salutations les plus respectueuses.

Nathalie Puissant, Secrétaire Ecoles SE-UNSA Oise
Membre UNSA Education du CHSCT-SD

